

Appel aux dons pour la restauration de l'orgue de l'église Saint Barthélémy de Montastruc-la-Conseillère



Un projet fédérateur pour la commune et la paroisse de Montastruc-la-Conseillère

Témoin majeur de l'histoire de Montastruc-la-Conseillère depuis 1886, l'orgue de l'église de Sainte Barthélémy est un instrument aujourd'hui en grande souffrance. Le diagnostic étant préoccupant, il est nécessaire de rénover la tuyauterie, de réparer divers éléments mécaniques dégradés et de restaurer les claviers. L'orgue sera démonté, restauré puis remonté en respectant ses sonorités d'origine. La restauration de l'orgue permettra de reprogrammer des concerts, des festivals ou des concours d'orgue à l'église Saint Barthélémy.

Un peu d'histoire.....

Destiné, tout d'abord, à la chapelle du collège Sainte Marie, cet orgue, construit par Théodore Puget en 1874, a une histoire particulière. Lorsque le collège Sainte Marie a fermé, cet orgue fut dans un premier temps destiné à la cathédrale d'Andohalo à Tananarive mais la finition des travaux de la cathédrale, l'impossibilité pour Eugène Puget d'aller livrer l'instrument à Madagascar et autres atermoiements eurent finalement raison de ce projet.

Sur les conseils d'Omer Guiraud (organiste de la Basilique Saint-Sernin) et de l'abbé Charles de Guillebert des Essars, son élève et ami, vicaire à Montastruc, l'orgue fut finalement acquis par cette paroisse pour la somme de sept mille francs auxquels s'ajoutèrent mille francs pour la pose de l'orgue et mille autres pour la création d'une nouvelle façade adaptée aux dimensions de l'orgue. Cet orgue fût inauguré le 1er août 1886.

Soutenez la restauration du Grand Orgue de l'église de Saint Barthélémy

Le projet de la restauration de l'orgue est porté par la municipalité de Montastruc-la-Conseillère. Ainsi tout passionné du patrimoine, habitant ou ami de la commune, particulier comme entreprise, peut par sa contribution, devenir acteur de ce beau projet en faisant un don. Aidez nous à relever ce défi de sauver notre patrimoine pour le transmettre aux futures générations.

Comment faire un don pour l'orgue ?

- * **Se connecter sur le site de la Fondation du Patrimoine**

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/orgue-de-leglise-saint-barthelemy-a-montastruc-la-conseillere>

ou

- * **Imprimer la plaquette et envoyer votre don à la Fondation du Patrimoine**

téléchargez la plaquette de présentation

ou

- * **Plaquette disponible à l'accueil de la mairie de Montastruc-la-Conseillère**

ou

- * **Scanner le QR code**



